



Octobre 2001

## Édito

par Abdellatif Keddad

La réunion du CTR (comité technique du remboursement), qui a regroupé entre autres les ministères de la santé, de la protection sociale et du commerce; s'est articulée autour du fatidique tarif de référence au remboursement. Cette solution de facilité est sur le point d'être adoptée. Si cela devait arriver, le gouffre dans lequel s'est déjà engagé le CTR, risque de perdre son fond. La facture en médicament du malade sera fortement salée et la pilule amère. En référence aux dépenses de santé du citoyen en matière de médicament, notre enquête confirme la grosse part de la classe infectiologie parasitologie qui arrive largement en tête. Lorsque dans un système de santé on accorde un crédit de 2 pages sur 67 à l'officine et au médicament on occulte les réelles prérogatives en matière de prévention de l'officinal. L'échec est là, le budget alloué au cours d'une année pour en venir à bout des MTH dans une wilaya, aurait atteint l'équivalent du budget de deux CHU!

### Sommaire :

- Réunion avec le MSP
- Le CNES
- Le développement du système national de santé
- Le Service médical rendu ou SMR
- Système sur le mode de prix du générique
- La composition des médicaments
- Boycott des grossistes: une à par

Le Ministère de la santé cogite sur le développement du système national de santé en terme de stratégie et de perspective. Il a donc sollicité les différents intervenants de la chaîne sanitaire afin de faire un tour d'horizon de la santé en Algérie. Le document de base qui a été soumis pour enrichissement, comporte 67 pages, 2 sont consacrées au médicament et à l'officine ! Afin de réduire les dépenses de santé, le médicament générique lié au tarif de référence ont été mentionnés. Le snapo rappelle qu'il serait plus judicieux de traiter ces deux questions séparément en insis-

## Le Bulletin du Syndicat National Algérien des Pharmaciens d'Officine

### Le SNAPO reçu par M. le Ministre de la Santé

#### Le Professeur A. Aberkane accepterait la révision des marges

Le Bureau National, ainsi que son Président A. Mehri ont été reçus par M. le Professeur Aberkane, Ministre de la Santé le 6 août 2001. Les problèmes de la profession ont été discutés, plus particulièrement: les installations anarchiques (le snapo a demandé l'application du numerus clausus et l'instauration du tableau national des installations). Autre point des discussions, les agences ENDIMED (exercice illégal de la pharmacie), où il a été demandé de finaliser l'opération de leur vente à des pharmaciens, le cas échéant, l'exercice du droit de désaffectation par Monsieur le Ministre. L'inspection de la pharmacie qui légalement est sous l'égide d'un pharmacien inspecteur, a aussi été soulevée. Dans cette attente, il a été proposé la création d'une commission paritaire Ordre/DSP/Syndicat. La révision des marges bénéficiaires fut la note satisfaisante. Vue la situation de difficultés de trésorerie que vit la profession (voir notre enquête du CP de février), celles-ci devraient être revues à la hausse en urgence, avec une option pour le générique. De son point de vue, le ministre adhère à l'idée. La formation universitaire (option industrie) et continue du pharmacien ont aussi été soulevées.

### Réunion de travail CNES – SNAPO par M. Belambri Concertation fructueuse et enrichissante

Dans le cadre de la réflexion sur la pharmacie et le médicament en Algérie, le CNES (Centre National Économique et Social) a entamé une étude sur la question depuis trois ans. Le SNAPO a été sollicité par celui-ci pour présenter son point de vue et ses propositions. Ainsi le 2 juillet 2001, a eu lieu une réunion avec la commission chargée de ce dossier au siège même du CNES à Alger, et le SNAPO qui était représenté par son président et un membre du conseil national.

Les membres du CNES avaient accordé une attention particulière aux doléances du SNAPO, et ont réellement laissé espérer le plus grand bien de cette concertation que les deux parties ont qualifiée de fructueuse et enrichissante.

Le SNAPO a profité de cette opportunité pour faire les propositions qui sont devenues traditionnellement son plan d'action et ses revendications avec tous les partenaires de la profession: révision des marges bénéficiaires, fermeture des agences

Endimed, rétablissement du numerus clausus, organisation de l'inspection de la pharmacie, organisation de la distribution en gros des médicaments, encourager l'option du médicament générique, abrogation de la convention proposée actuellement dans le cadre du tiers payant. Un bilan de la situation du pharmacien d'officine a été dressé, et différents documents ont été remis à la commission de la CNES pour appuyer nos revendications. Habituellement le CNES clôture ses études par un ensemble de recommandations qu'il adresse aux décideurs du pays. Le SNAPO complètera le dossier déposé par d'autres études et propositions retenues lors des différentes journées organisées par le Conseil de l'Ordre et le SNAPO, ainsi que par les études approfondies et détaillées réalisées sur le terrain.

Un rendez-vous est déjà donné pour le mois d'octobre, date d'organisation par le CNES de la plénière qui regroupera tous les intervenants du mé-

### Développement du système national de santé du MSP: 2 pages sur 67 pour le médicament et l'officine ! Par Kacem Gairaa

tant sur la promotion du générique à condition qu'il soit réglementé. Quant au tarif de référence au remboursement, il pénalisera lourdement le malade (voir nos articles des numéros de février et de juin). Le tarif de référence s'il doit exister, devrait s'appliquer à l'importation et non au remboursement. Ce qui évitera d'avoir les fluctuations de prix que nous connaissons pour un même médicament, fluctuations parfois importantes.

La partie pharmacie qui n'a été traitée que brièvement a donné l'occasion au snapo de remettre un rapport détaillé des problèmes que vit notre profession afin d'en enrichir le sujet. Y ont été soulevés les points suivants: les installations des officines, l'application rigoureuse de la

réglementation, les agences endimed et cnas, le Conseil de l'Ordre, l'inspection de la pharmacie, la commission paritaire (DSP/Ordre/Syndicat), le contrôle de la gestion des médicaments psychotropes, les analyses biologiques, le remboursement du médicament, la convention cnas/officine, les grossistes répartiteurs, les CHU et secteurs sanitaires, la formation.

Une phrase discrète figurait sur le document de travail du ministère: « le service médical rendu » (SMR). Beaucoup l'on lue, peu l'on remarquée et parmi eux beaucoup se sont posé la question: 'Mais qu'est-ce donc ?

Nous vous proposons des éléments d'information dans notre courrier en page 2, qui vous aideront à mieux appréhender la question.

## Le SMR ou Service Médical Rendu: 4500 médicaments passés au crible par l'affsaps\*: 835 médicaments entre le retrait du remboursement et une baisse des prix

L'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé, organisme qui relève du ministère de la santé, vient de procéder à une mission de réévaluation du Service Médical Rendu des spécialités pharmaceutiques remboursables. Le Service Médical Rendu par la spécialité représente 'le critère composite de base de cette réévaluation. Il fonde l'intérêt de la prise en charge de la spécialité par la Collectivité. Son appréciation, faite par indication, est basée sur la gravité de la pathologie à laquelle la spécialité est destinée, son efficacité et ses effets indésirables, les autres thérapies disponibles, sa place dans la stratégie thérapeutique, son caractère curatif, préventif ou symptomatique et aussi de son intérêt pour la santé publique'. En fonction de l'appréciation de ces critères, plusieurs niveaux de SMR ont été définis : 1/ SMR majeur ou important, 2/ SMR modéré ou faible mais justifiant cependant le remboursement, enfin 3/ SMR insuffisant pour justifier une prise en charge. Les spécialités pharmaceuti-

ques ont été regroupées par indication. Pour chaque ensemble de spécialités, un groupe d'experts médicaux ad hoc a été réuni. La pratique clinique, les données bibliographiques reconnues (Autorisations de Mise sur le Marché, Recommandations de Bonnes Pratiques, conférences de Consensus ...) ont servi de base aux premières propositions. Un avis a été notifié pour chaque spécialité à l'entreprise titulaire ou exploitante.

Afin de garantir l'objectivité et la transparence des décisions, de permettre aux entreprises de faire connaître leur position, une procédure contradictoire à deux phases a alors été suivie au travers de la possibilité pour le laboratoire de déposer un dossier de demande de réexamen puis de solliciter une audition. Au terme de ce débat contradictoire, un avis définitif a été rendu. La réévaluation du SMR des médicaments remboursables en ville

### Résultats de la réévaluation du SMR : les disciplines les plus discutées

Disciplines	SMR	Nombre de spécialités	%	Disciplines	SMR	Nombre de spécialités	%
Cardiologie:	majeur ou important	469	69,6	Uro-néphrologie	Majeur ou important	26	41,3
	Modéré ou faible	28	4,1		Modéré ou faible	24	38,1
	Insuffisant	177	26,3		Insuffisant	13	20,6
	TOTAL	674			TOTAL	63	
Dermatologie	Majeur ou important	59	22,3	Ophtalmologie	Majeur ou important	172	70,2
	Modéré ou faible	130	49,0		Modéré ou faible	29	11,8
	Insuffisant	76	28,7		Insuffisant	44	18,0
	TOTAL	265			TOTAL	245	
ORL-Pneumo	Majeur ou important	70	15,3				
	Modéré ou faible	130	28,3				
	Insuffisant	259	56,4				
	TOTAL	459					

### Tableau récapitulatif de notre enquête sur la différence des prix de génériques avec leur princeps.

#### 19.40%\* des génériques analysés, ont des prix hors norme !

\*( groupe C + groupe D)

Comment lire ce tableau :

( 174 génériques + 94 princeps ou spécialités de référence = 268 produits)

Exemple: les génériques plus chers que leur princeps de 20 à 25% (col B', gp D), sont au nombre de 2 (col C'), ils représentent 0,75 % des médicaments répertoriés (col D') pour une valeur de 343,28 DA (col E') soit 0,65% de la valeur totale des médicaments. Le Groupe D représente 17 génériques (col G') soit 6,34% des produits avec une valeur de 2 542,69 DA (col I') soit un pourcentage de 4,78% par rapport au montant total de médicaments listés (53 201,90DA = total des génériques 21 648,36 + total des princeps).

A'	B'	C'	D'	E'	F'	G'	H'	I'	J'
Gp	différence en % de prix générique - princeps	nb de produits	%	montant en DA	%	nb par groupe	% par groupe	Total par groupe en DA	% par groupe en DA
A	de -90 à -80 %	40	14,93	415,15	0,78				
A	de -80 à -70 %	11	4,10	2 533,95	4,76				valeur du groupe
A	de -70 à -60 %	16	5,97	2 603,27	4,89				
A	de -60 à -50 %	11	4,10	1 640,03	3,08				
A	de -50 à -40 %	14	5,22	1 715,51	3,22	92	34,33	8 907,91	16,74
B	de -40 à -35 %	12	4,48	1 623,95	3,05				
B	de -35 à -30 %	1	0,37	109,61	0,21				
B	de -30 à -25 %	11	4,10	1 285,60	2,42				
B	de -25 à -20 %	6	2,24	849,28	1,60	30	11,19	3 868,44	7,27
C	de -20 à -15 %	10	3,73	1 901,28	3,57				
C	de -15 à -10 %	6	2,24	1 226,68	2,31				
C	de -10 à -5 %	8	2,99	1 185,61	2,23				
C	de -5 à 0 %	11	4,10	2 015,75	3,79	35	13,06	6 329,32	11,90
D	de 0 à 5 %		1	0,37	125,46	0,24			
D	de 5 à 10 %	4	1,49	595,55	1,12				
D	de 10 à 15 %	1	0,37	121,09	0,23				
D	de 15 à 20 %	2	0,75	400,46	0,75				
D	de 20 à 25 %	2	0,75	343,28	0,65				
D	de 25 à 40 %	2	0,75	230,42	0,43				
D	de 40 à 60 %	1	0,37	124,22	0,23				
D	de 60 à 70 %	1	0,37	97,43	0,18				
D	de 70 à 110 %	2	0,75	277,78	0,52				
D	110 %	1	0,37	227,01	0,43	17	6,34	2 542,69	4,78
	total générique	174	64,93	21 648,36	40,69				

**ECONOMIE****L'informatique à l'officine: Logiciel Merzougui**

En plus des données de gestion de l'officine, le logiciel Merzougui nous a permis d'obtenir des données statistiques fiables et précises quant à la consommation des médicaments. C'est ainsi qu'à travers son développement, nous avons pu réaliser les études publiées précédemment. Nous continuerons à vous fournir des synthèses clés, qui vous aideront non seulement à optimiser la gestion du médicament, mais aussi à élaborer des stratégies de prévention et de prise en charge du malade dans le cadre de notre mis-

### Consommation de médicaments et dépenses de santé: les chiffres

#### Enquête du CP de janvier à septembre 2001 - chiffres officines wilaya de Batna

Consommation par classe pharmacothérapeutique

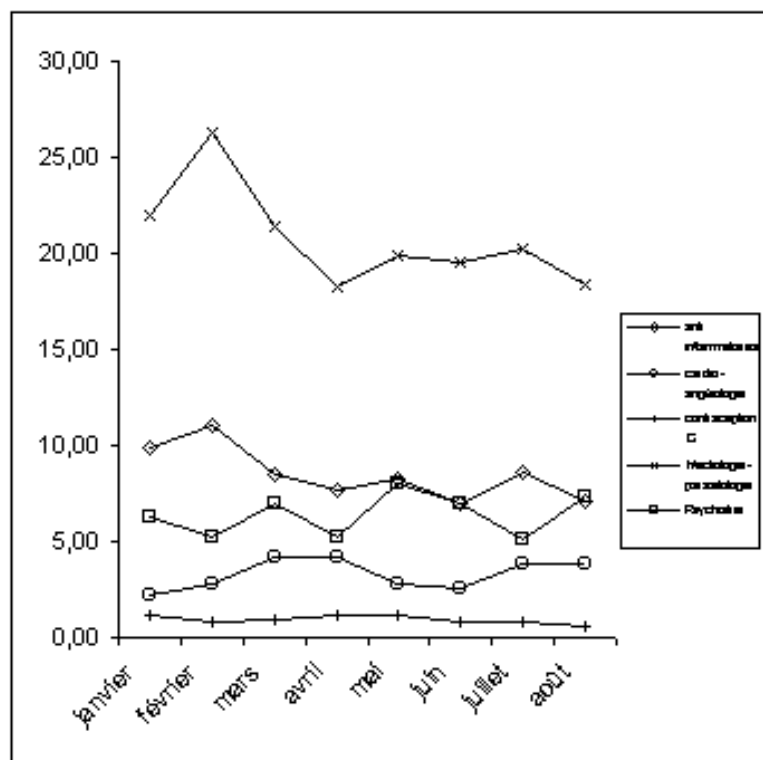
	%
Infectiologie - parasitologie	24,02
Antalgiques antispasmodiques	11,74
Anti inflammatoires	9,15
Gastroentérologie	7,91
Pneumologie	6,31
Dermatologie	6,20
Cardio - angiologie	5,51
Métabolisme diabète nutrition	5,44
Psychiatrie	4,08
Allergologie	3,49
Gynécologie	2,75
Rhumatologie	2,64
Ophthalmologie	2,58
ORL	2,34
Contraception IG	2,26

Dépenses par classe pharmacothérapeutique (les 15 premières classes)

	% du CA
Infectiologie - parasitologie	20,79
Cardio - angiologie	11,21
Gastroentérologie	10,18
Anti inflammatoires	8,69
Métabolisme diabète nutrition	6,65
Dermatologie	5,98
Antalgiques antispasmodiques	5,92
Pneumologie	4,86
Psychiatrie	4,47
Gynécologie	4,40
Allergologie	4,36
Uro - néphrologie	2,68
ORL	2,52
Contraception IG	2,13
Rhumatologie	1,92

Evolution de la consommation des médicaments en % au cours du premier semestre 2001

tab c



### Quelques durées maximales de prescription de psychotropes à titre indicatif en fonction de leur indication

**Anxiolytiques:** Chlordiazépoxyde cp, Clorazépate dipotassique (gél, cp, inj), diazepam (cp, sol buv, inj), Hydroxyzine (cpm spm inj), Lorazépam (cp), Méprobamate (cp, inj), Prazépam (cp, sol buv) → douze semaines  
**Hypnotiques:** Clorazépate dipotassique (cp), Flunitrazépam (cp), Méprobamate (cp), Nitrazépam (cp), → quatre semaines

### Les membres du bureau national (BN) et (CN) sort:

Amor Mehri, président; Zehour Bouyoucef Benbahmed, VP; Nafir Bachir, VP; Illyes Damerdj, VP; Salah Ayache, VP; Mustapha Duguerguouz, SG; Yazid Deba-beche, SGA; Mohamed Zouagui, TG; Fayçal Abed, TGA; Yahia Nemes, assesseur.

### Les autres membres du conseil national (CN) sort:

Med Lamine Baghdadi, Ain Te moucheht; Messaoud Belambri, Oum el Bouaghi; Sami A/krim Bouharid, Constantine; Mohamed Moubarek Chethouna, Ouargla; Saadi Djarmoun, Khenchela; Abdekrim Djellabi, Tougourt; Kacem Gairaa, Ghardaia; Akila Guenifi, Guelma; Salim Habbes, Annaba; S'oad Hamrou, Constantine; Nacerdine Hafsi, El oued; Abdellatif Keddad, Batna; Badr Salim Khattibi, Bou saada; Habiba Loucif, Alger; Salih Malki, Setif; Salah Eddine Mena, M'sila; Bachir Messaoudi, Skikda; Abdesslem Nekhou, Jijel; Mourad Tabet Derraz, Sidi bel Abbes.

Le SNAPO a établi son programme d'action conformément aux résolutions du congrès.

Les dossiers suivants sont à l'étude: 1/ conventionnement CNAS et autres, 2/ marge et fiscalité, 3/ réglementation et exercice (installations...), 4/ information et communication, 5/ finances, 6/ scientifique.

Deux commissions indépendantes finances et administrative sont prévues dans le cadre du suivi des activités.

En attendant les résultats des autres wilaya sur l'enquête nationale snapo de la santé en Algérie, ceux qui ont été obtenus au niveau de Batna nous donnent une idée du profil sanitaire du pays à travers le pourcentage de boîtes vendues en officine (tab a).

La classe infectiologie parasitologie arrive en tête tant du point de vue de la consommation (24.02%) (tab a) que de celui des dépenses (20.79%) (tab b) des malades qui se sont présentés en officine de janvier à septembre 2001. Note qui renforce l'importance de la formation continue en matière de prévention.

Pour l'évolution de la consommation (tab c), ces chiffres permettent de mieux gérer

**La SAD (Société d'Abonnement et de Distribution)** peut vous fournir les abonnements à des revues pharmaceutiques entre autre: Le Moniteur des Pharmacies, Porphyre, Prescrire, Pharmacien Hospitalier, Annales Pharmaceutiques Françaises etc.... Une réduction de 5 % est consentie aux adhérents du SNAPO.

Pour tous renseignements, contacter la SAD, lot Bou-teldja Haoudef, Ben Ak-noun - Alger  
Tél. 021 91 24 52/ 57



*Le Bulletin du Syndicat National Algérien des Pharmaciens d'Officine*

### Nouvelle adresse

Siège National SNAPO –  
19 rue des frères Hamia – Kouba  
Alger – 16 000  
Téléphone -Fax : 021 29 05 38

Le Courrier du Pharmacien  
Rédaction Tél fax: 033 80 39 30  
Messagerie : snapodz@yahoo.fr  
Le numéro précédent a été tiré à  
5 500 exemplaires

**Professionalisme, communication,  
efficacité pour un art noble .**



### Rétablissement du numerus clausus:

juin 2001

Le Conseil d'État vient de rendre un arrêt portant sur l'annulation de l'arrêté ministériel 10/MSP/1999 qui annulait l'article 3 relatif au numerus clausus. Ceci fait suite au pourvoi du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens. Un pas vers l'équité et l'équilibre de la profession vient d'être fait.

### Le SNAPO invité par le Ministre du Travail et de la sécurité sociale, en présence de mm les ministres de la santé et du commerce

juillet 2001

Une rencontre sur le tarif de référence a donc été organisée avec les intervenants du médicaments. Le SNAPO a réitéré le rejet de cette idée et a proposé entre autre l'option du générique.

### Le Bureau National du SNAPO reçu par M. le Professeur Aberkane, ministre de la santé

août 2001

### La révision des marges à l'étude

août 2001

Le SNAPO étudie de nouvelles propositions de marges qui seront remises aux divers ministères (Commerce et Santé) courant septembre.

### Convention SNAPO – Volkswagen:

juin 2001

Des discussions sont en cours dans le cadre de l'achat groupé (remises et échéances de paiement). Les listes pour les inscriptions sont ouvertes. Contacter le Siège National.

### Assemblée générale élective des pharmaciens de la wilaya d'Alger

L'AG est prévue pour fin octobre – Contacter le siège national 021 29 05 38

### Les 2èmes Rencontres Internationales de Pharmacie

La SOR d'Alger, organise les 2èmes RIP à l'Hôtel El Aurassi. Elles sont prévues fin janvier. Le thème retenu cette année est: 'Le rôle du pharmacien dans le Système National de Santé'. Pour tous renseignements contacter la SOR (021 68 97 90)

## Forum sur les produits pharmaceutiques initié par le MSP – Octobre 2001

Le SNAPO, l'Ordre, les ministères, la direction de la pharmacie, le LNCPP, les associations professionnelles, l'UNOP, le SAIP, la CNAS,...seront répartis autour des groupes de travail suivants: 1/ gestion des produits pharmaceutiques hospitaliers,

2/ Régulation et approvisionnement du marché national, 3/ Enregistrement (marges, prix, accessibilité, politique sanitaire, nomenclature, enregistrement) 4/ Production nationale, 5/ pharmacie d'officine et information médicale.

## Résiliation de convention des grossistes avec les endimed

### .....La mise à jour

Suite à l'appel au boycott des grossistes qui avaient des relations commerciales avec les endimed, le bureau national du snapo avise l'ensemble des officinaux que les grossistes suivants ont résilié toute relation avec les endimed, par conséquent les officinaux peuvent reprendre leurs relations commerciales avec ces derniers:

**Thevest Pharm** (Tébessa), **Medicos Est** (Constantine), **Ram Ram Pharm** (Constantine), **Sétif Medic** (Sétif), **Ry Mapharm** (Constantine), **Groupe Santé** (importateur Rivo – Alger), Par ailleurs, il est demandé aux pharmaciens de maintenir le boycott pour les autres grossistes indélicats.

### A la pêche sur Internet: quelques sites professionnels intéressants

Revue de presse pharmaceutique gratuite: adressez votre demande par e-mail à: [pharmabonne@groupepr.com](mailto:pharmabonne@groupepr.com), ou sur le site [www.pharmaceutiques.com](http://www.pharmaceutiques.com)

[www.remed.org/](http://www.remed.org/): le Réseau Médicaments et Développement (ReMed) est une association loi 1901. Objectifs: contribuer à améliorer la disponibilité, l'accessibilité, la qualité et le bon usage des produits pharmaceutiques - [www.caducee.net/](http://www.caducee.net/) site portail, avec revue de presse, formation médicale, annuaire des sites, agenda des congrès - [www.agmed.sante.gouv.fr/](http://www.agmed.sante.gouv.fr/) site de l'afssaps, soyez informés du retrait des médicaments, et des nouveaux dossiers –

[www.egora.fr/](http://www.egora.fr/): revue de presse, moteur de recherche pour près de 12 000 articles, dossiers des intoxications par les plantes, les médicaments, [www.pharma.qc.ca/](http://www.pharma.qc.ca/) pharmaciens du Québec, formation médicale, dossiers - [www.ordre.pharmaciens.fr/](http://www.ordre.pharmaciens.fr/) -

### Equipe de rédaction

Rédacteur en chef  
Abdellatif Keddad

### Rédacteurs

Amor Mehri  
Messaoud Belam bri  
S'oad Hamrou  
Bachir Nafir  
Kacem Gairaa  
Rachida Bouteraa  
Moustapha Ouguer gouz  
Azzouz Metatha  
Illiess Damer dji  
Yazid Debabeche  
Salah Ayache  
Zehour Benbahmed B.  
Lila Oumissi

